

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales**

**Vie Associative**

**REF : DVARI2011011**

**Signataire : CS/RH**

**OBJET: Attribution d'une subvention à l'association Auberfabrik dans le cadre du soutien à la création d'un emploi aidé**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L 1111-2, L1611-4, L 2313-1-1, L2251-3-1,

Vu le budget de l'exercice en cours,

Considérant l'intérêt que la municipalité porte à l'association *Auberfabrik*, dans ses missions de sensibilisation aux arts plastiques et au multimédia, et le souci de favoriser l'accès du plus grand nombre d'enfants aux pratiques artistiques et culturelles,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** d'attribuer une subvention de 3 600 (trois mille six cents) euros à l'Association Auberfabrik pour soutenir son implication dans la ville à travers l'embauche d'une salariée, à l'aide d'un contrat unique d'insertion (CUI), sur une base de 20 heures hebdomadaires.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation 306/6574/025.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué